

## **BUREAU "ETABLISSEMENTS SOCIAUX, DE L'ACTION SOCIALE LOCALE ET DES PROFESSIONS"**

*Le bureau « Établissements sociaux, action sociale locale et professions » conçoit, coordonne et suit les enquêtes statistiques auprès des établissements et services sociaux et médico-sociaux, et auprès de leurs bénéficiaires. Il réalise les enquêtes relatives à l'aide sociale des conseils généraux et à l'action sociale des communes. Il recueille les informations sur les formations et les professions sociales. Il mène des études sur l'ensemble de son champ. En 2008, le bureau conduira une expertise de l'ensemble des données utilisables pour progresser dans la connaissance des effectifs des travailleurs sociaux y compris l'aide à domicile.*

### **OPERATION STATISTIQUES**

#### **A - Aide sociale**

Les enquêtes aide sociale sont totalement gérées par le bureau qui met au point et maquette les questionnaires, assure le lancement de l'enquête, le suivi de collecte, la relance des conseils généraux, la programmation des contrôles, les redressements des données et leur exploitation et enfin la mise à disposition des résultats (E&R et DT). Un suivi de la réglementation, des échanges avec la DGAS et d'autres services ou bureaux concernés par les différents thèmes de chacune des enquêtes sont également nécessaires pour établir un questionnement adapté aux besoins de suivis de la politique d'aide sociale.

- **Les enquêtes annuelles sur les bénéficiaires de l'aide sociale, le personnel des services départementaux et l'activité des services de PMI :**
  - Enquête sur les bénéficiaires de l'aide sociale aux personnes âgées,
  - Enquête sur les bénéficiaires de l'aide sociale aux personnes handicapées,
  - Enquête sur les bénéficiaires de l'aide sociale à l'enfance,
  - Enquête sur les personnels des services sanitaires et sociaux,
  - Enquête sur le service départemental de la PMI,

Les enquêtes annuelles sur les bénéficiaires de l'aide sociale, le personnel des services départementaux et l'activité des services de PMI en ce qui concerne l'accueil des jeunes enfants pour l'année 2007 seront réalisées et exploitées selon le calendrier habituel. Le retour des questionnaires est attendu pour fin mars 2008.

Les premières estimations sur les bénéficiaires de l'aide sociale en 2007 (personnes âgées, personnes handicapées, aide sociale à l'enfance) paraîtront dans un « *Études et Résultats* » en septembre 2008. Les données définitives seront publiées dans un *document de travail* en janvier 2009.

Les premières estimations sur l'accueil collectif et en crèches familiales des enfants de moins de six ans de l'enquête sur le service départemental de la PMI au 31 décembre 2007 paraîtront dans un « *Études et Résultats* » en décembre 2008. Les données définitives seront publiées un *document de travail* en avril 2009.

Les données portant sur le personnel des services sanitaires et sociaux départementaux en 2007 seront contrôlées et redressées. Les résultats seront publiés dans un *document de travail*, avec ceux des années 2005 et 2006 en juin 2009.

Les parties relatives au personnel, aux actions en faveur des femmes enceintes ou des enfants, de même qu'aux actions de planification du questionnaire sur l'activité des PMI ont été totalement revues, les nouvelles données seront contrôlées et redressées. Les résultats obtenus devront être analysés avant d'être publiés. Ces résultats ne seront publiés dans un *document de travail*, qu'avec ceux de 2008 à la fin de l'année 2009.

- **L'enquête annuelle sur les dépenses de l'aide sociale**

Un rapprochement avec la DGCL et la DGCP sera réalisé afin d'étudier la possibilité d'une exploitation conjointe des données issues des comptes administratifs dans l'objectif d'alléger le questionnaire spécifique de la DREES pour les collectes postérieures à l'année 2007.

L'enquête annuelle sur les dépenses de l'aide sociale de l'année 2007 sera réalisée et exploitée suivant le calendrier habituel. La collecte des questionnaires se déroulera entre juin et septembre 2008.

Les premières estimations paraîtront dans un « *Études et Résultats* » au mois de décembre 2008. Les données définitives seront publiées dans un *document de travail* en mars 2009.

## **B - L'enquête auprès des établissements hébergeant des personnes âgées (EHPA 2007)**

Cette enquête sera réalisée par voie postale en 2008, elle portera sur l'exercice 2007. Elle a pour objectif de fournir des données de cadrage sur les établissements (EHPAD, maison de retraite, USLD, logement foyer), l'activité, le personnel et la clientèle. Les questionnaires seront envoyés aux établissements durant la 2<sup>ème</sup> quinzaine de janvier 2008.

La collecte, les relances, la saisie et le contrôle de la qualité des données recueillies se tiendront essentiellement de février à septembre 2008.

Les premières exploitations, d'un échantillon de 4 000 établissements commenceront en octobre 2008. Les premiers résultats seront disponibles au 1<sup>er</sup> trimestre 2009.

## **C - L'enquête auprès d'un échantillon d'intervenants au domicile des personnes fragilisées**

Cette enquête auprès des personnes intervenant au domicile des personnes âgées afin de les aider dans l'accomplissement des tâches courantes ou des actes essentiels de la vie quotidienne a pour objectifs de connaître le profil socio-démographique, d'étudier les trajectoires professionnelles des intervenants, les conditions d'exercice de leur métier et la nature précise de leurs interventions, en fonction notamment de la situation de leurs

employeurs (niveau de perte d'autonomie, isolement,...) et d'étudier les effets éventuels du cadre dans lequel s'inscrivent les interventions (cadre du particulier employeur ou par l'intermédiaire d'un service mandataire ou prestataire) sur la nature des activités réalisées et/ou sur les trajectoires professionnelles.

Elle sera réalisée, au 1<sup>er</sup> semestre 2008, par la société TNS SOFRES, auprès d'un échantillon de d'intervenants, des employés directs de particuliers (source IRCEM) d'une part et des intervenants dépendants d'un organisme de service à la personne (source ANSP) d'autre part. Tous seront interrogés tout d'abord par téléphone afin de vérifier si leur métier correspond à de l'aide à domicile de personnes fragilisées. Seuls les intervenants ainsi repérés seront ensuite interrogés en face à face.

Le bureau assurera l'organisation de l'enquête : relations avec l'IRCEM et l'ANSP pour obtenir les bases de sondage, mise au point des questionnaires, des courriers d'informations et participation à la formation des enquêteurs de la SOFRES.

Les premières exploitations (contrôles, mise en forme des données, calculs des pondérations) de cette enquête commenceront au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2008. Les premiers résultats seront disponibles au 4<sup>ème</sup> trimestre 2008 (voir partie Études et publications).

#### **D - L'enquête auprès des établissements et services pour personnes en difficulté sociale (ES 2008)**

Cette enquête sera réalisée par voie postale en 2009, elle portera sur l'exercice 2008. Elle a pour objectif de fournir des données de cadrage sur les établissements : leur activité, leur personnel et leur clientèle.

L'année 2008 sera consacrée à la conception de l'enquête, le comité de pilotage comportera notamment des représentants des établissements et des spécialistes du domaine.

Le comité de pilotage aura pour tâche de procéder à l'actualisation des questionnaires en fonction des orientations données à l'enquête et du bilan de la précédente enquête de ce type. Il devra également décider du champ de l'enquête, si notamment celui-ci doit couvrir l'ensemble de l'hébergement d'urgence et, le cas échéant, définir comment repérer tous les établissements de ce champ. Ces travaux devront être conduits dans un souci de ne pas alourdir, pour les établissements, la charge de travail relative à l'enquête dans les établissements afin d'obtenir de bons taux de réponses et des données exploitables.

Le bureau aura également la charge de la détermination de la méthode d'échantillonnage (les premiers résultats devant être obtenus sur la base d'un échantillon représentatif d'établissements), l'élaboration du cahier des charges relatif à l'application de saisie et de contrôle des données et l'écriture du cahier des charges permettant à tous (Drees et DRASS) de réaliser des sorties de tableaux standards, ces derniers auront été définis en concertation.

*La préparation s'étalera sur l'ensemble de l'année 2008.*

## **E - L'enquête auprès des écoles de formation aux professions sociales**

Le bureau ESPAS est en charge de l'enquête, en collaboration avec les DRASS, auprès des écoles de formation aux professions sociales (nombre d'étudiants en formation, nombre de diplômés, ...) : suivi de collecte, contrôles et redressements des données, coordination de l'ensemble des opérations (livraison de l'application informatique de saisie dans les DRASS - pour fourniture aux écoles, hotline de l'application, mise en forme des résultats nationaux). Le bureau assure également, avec le DMSI, la maintenance et l'évolution de l'application de saisie des données.

En 2008, le bureau participera, avec le bureau « Professions de santé » et le DMSI au groupe de travail devant déterminer les évolutions de l'outil de saisie pour les années à venir. Un basculement sur internet est envisagé de même qu'une fusion de l'outil « social-école » avec l'outil « santé-école ». Il est cependant probable qu'en 2008, l'outil actuel sera maintenu.

Dans ce cas, la mise à jour de l'application de saisie de l'enquête 2008 sera réalisée pour une livraison au début du 4<sup>ème</sup> trimestre 2008.

Par ailleurs, un comité de concertation faisant intervenir des partenaires régionaux pour intégrer au mieux leurs besoins sera réuni.

Les premiers résultats de l'enquête 2007 seront disponibles *en juin 2008*. Ils seront publiés dans *un document de travail qui sortira en septembre 2008*.

## **F - L'enquête auprès des services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)**

Le bureau ESPAS a reporté l'enquête prévue en 2007 en raison du manque d'exhaustivité des informations sur l'activité et le personnel obtenues dans les rapports d'activité des SSIAD. Il était en effet prévu que ces données servent de base à l'enquête (pour ne pas demander deux fois les mêmes informations aux SSIAD) et d'axer l'enquête sur des informations sur la nature des actes et le profil des personnes suivies qui auraient été recueillies parmi un échantillon de SSIAD.

Une telle organisation s'avérant impossible, le bureau préparera en 2008 une nouvelle enquête exhaustive SSIAD (en liaison avec les travaux du bureau « Professions de santé » sur le champ des soins infirmiers). Le calendrier de réalisation de cette enquête n'est cependant pas encore arrêté. Il ne pourra l'être que lorsque son contenu et surtout son mode d'organisation auront été définis. Il faudra notamment tenir compte de la disponibilité des gestionnaires d'enquêtes dans les services statistiques des DRASS si ceux-ci doivent être sollicités.

Ce travail associera les autres directions du ministère de même que d'autres représentants du domaine.

## **G - le suivi de l'activité des organismes agréés de services à la personne**

Le bureau ESPAS participera avec l'ANSP, la DARES et la DGAS aux travaux relatifs, d'une part au suivi des remontées statistiques des OASP vers la DARES (via les formulaires CERFA) et d'autre part, à la mise en forme d'un « bilan d'activité » qui serait demandé chaque année aux OASP agréés « qualité » par l'ANSP.

A priori, ces remontées d'informations fourniront des premières informations annuelles (et régionalisées) sur les salariés du domaine, la nature de leurs interventions et les personnes bénéficiaires. Au vu des 1eres exploitations de ces informations, le bureau pourra ensuite (pas avant 2009) organiser une enquête complémentaire afin de disposer d'éléments plus détaillés sur le personnel, l'activité et la clientèle de ces services.

## **H - Le suivi annuel de l'activité des établissements et services d'accueil des personnes ne difficulté sociale**

En réponse à une demande de la DGAS, le bureau étudiera avec cette direction, comment organiser une remontée annuelle d'informations globales sur les capacités d'accueil de ces établissements (formulaire unique quel que soit la catégorie d'établissement et très court). Cette étude préalable devra notamment déterminer le circuit de collecte et de remontée des informations à mettre en place et aussi évaluer les moyens nécessaires au suivi et traitement des données pour in fine disposer de résultats de qualité.

## **I - l'enquête handicap-santé**

Le bureau participe avec les bureaux « PVHD » et « établissements de santé » à l'organisation de l'enquête handicap-santé en institution qui aura lieu fin 2009 en complément de l'enquête qui sera réalisée en 2008 sur le champ des ménages ordinaires. Cette contribution porte sur la sélection des établissements, les dispositions relatives aux contacts et à l'information des établissements et des personnes hébergées ainsi qu'à l'élaboration de la formation des enquêteurs. L'ensemble du protocole de l'enquête devrait être testé au 1er semestre 2008.

## ÉTUDES

### **A - Résultats de l'enquête auprès d'un échantillon de résidents en EHPA réalisée en 2007**

Les axes d'études prévus sont les suivants :

- les facteurs d'entrée et les conditions d'entrée en établissement,
- les services délivrés (restauration, activité),
- la qualité des soins,

Ces trois thèmes seront abordés, d'une part, via les déclarations des résidents qui auront répondu à l'enquête (Il s'agira là pour l'essentiel du reflet de la parole de personnes relativement peu dépendantes) et d'autre part, via les déclarations de personnes proches des résidents. Une différenciation sera également faite en fonction des catégories d'établissements : EHPAD, USLD, maisons de retraite, logement-foyer.

Les données relatives aux coûts de la prise en charge en EHPA seront également analysées.

*Les premiers résultats seront publiés au 1<sup>er</sup> trimestre 2008.*

### **B - Résultats de l'enquête auprès des établissements et services en direction des enfants et des adultes handicapés (ES-2006)**

Le bureau réalisera les exploitations standards de cette enquête sur les thèmes : capacité d'accueil, activité, personnel et personnes accueillies. Il animera ensuite un groupe d'utilisateurs (issu du comité de pilotage) afin de déterminer les axes des études complémentaires pouvant être réalisées par la suite.

Les premiers résultats seront publiés au 1<sup>er</sup> semestre 2008

### **C - Professions et formations sociales**

- **Monographies sur le métier d'assistantes maternelles** : les conditions d'exercices de ce métier seront analysées en regard d'éléments sur la trajectoire professionnelle, la durée d'exercice du métier, l'organisation de la journée de travail, les difficultés et satisfactions rencontrées dans l'exercice du métier et la rémunération recueillies lors d'entretiens avec environ 60 assistantes maternelles en exercice 2007.

Les résultats seront publiés *dans un « Études et résultats » au 1<sup>er</sup> trimestre 2008*

- **Suivi de l'évolution des professions sociales :**

- Le bureau actualisera le document de travail d'Emmanuel Woitrain publié en décembre 2000 qui recensait les professionnels du travail social.

Toutes les sources d'informations disponibles seront mobilisées, notamment les enquêtes de la DREES auprès des établissements sociaux et celles auprès des conseils généraux ainsi que l'enquête emploi et les DADS de l'INSEE.

*Les premiers résultats de ces travaux seront disponibles au 1er semestre 2008.*

- **Les étudiants des écoles de formation sociales :**

Les travaux d'étude du bureau sur ce champ devront être ciblés sur une ou deux formations (à déterminer en fonction des besoins) en regard notamment du profil détaillé des étudiants de ces formations obtenu à partir de l'exploitation des fiches individuelles sur les inscrits dans les écoles de formation sociales en 2005 et en 2006.

*Ces travaux études pourront être conduits au second semestre 2008*

- **L'insertion des étudiants diplômés des écoles de formation sociales**

Le bureau « Professions de santé » et le bureau ESPAS ont demandé une nouvelle extension de l'échantillon de l'enquête génération du CEREQ sur le champ des écoles de formation sanitaires et sociales. La collecte de « Génération 2004 » a été réalisée en 2007. Les premières données à 3 ans seront fournis par le CEREQ au cours de l'année 2008. Le bureau ESPAS étudiera spécifiquement ensuite l'insertion des diplômés des professions sociales.

*Ces résultats seront publiés au second semestre 2008*

- **Suivi du dispositif de validation des acquis de l'expérience dans les professions sociales :**

En collaboration avec la DGAS, la DGS et le bureau « Professions de santé », le bureau a participé à l'élaboration de l'enquête de la DARES sur les parcours des candidats à la VAE pour les diplômés de niveau V, en particuliers les diplômés d'auxiliaire de vie sociale et d'aide soignante. Cette enquête sera sur le terrain au début de l'année 2007. Le bureau exploitera plus particulièrement les données relatives au DEAVS.

*Les résultats de cette enquête seront publiés dans un étude et résultat au 1er trimestre 2008.*

- **Premiers résultats de l'enquête auprès d'un échantillon d'intervenants au domicile des personnes fragilisées**

Les premières exploitations de l'enquête débiteront au 4ème trimestre 2008. Elles porteront sur les caractéristiques générales des conditions d'exercice du métier et le profil des personnes l'exerçant.

## **D - Autres travaux**

Le bureau participe à différents groupes de travail animés par la DGAS ou par le cabinet sur son champ de compétence (petite enfance, métiers du handicap, personnes âgées, professions sociales...).

Il représente la Drees dans différentes instances animées par la CNSA, l'ANESM, la DARES, l'ANSP, le CNFPTLV, l'INSEE.

Il répond aux demandes d'information qui lui sont adressées.